

football

Un député demande des comptes à la Fédération française de football

Parlementaire de la Vienne, Sacha Houlié a interpellé le président de la FFF, Noël Le Graët, pour lui demander d'accentuer son soutien financier au monde amateur.

Passionné de football, supporter de l'Olympique de Marseille, Sacha Houlié (31 ans), le député La République en marche (LREM) de la deuxième circonscription de la Vienne, va prochainement présenter un rapport sur le supportérisme et les interdictions de stade. « Un sujet dont je me suis saisi sous le prisme de la police administrative et des libertés individuelles. Je le porte avec Marie-George Buffet (ancienne ministre des Sports, députée communiste de la Seine-Saint-Denis) », précise l'intéressé.

En marge de cette problématique, il a récemment interpellé Noël Le Graët, le président de la Fédération française de football (FFF). L'objet du courrier datant du 11 mai ? La défense du football amateur. Pour répondre aux difficultés nées de la crise sanitaire liée au coronavirus, il demande un plus grand soutien financier de la part de l'instance fédérale. Une requête qui pose cependant la question de l'engagement de l'État.

Pour quelles raisons avez-vous envoyé un courrier au président de la FFF ?

« Dans le cadre du rapport que je vais bientôt présenter, nous avons entendu beaucoup d'acteurs du sport amateur et du football. Ils relaient en particulier des questions fortes en rapport avec le maillage du territoire, dont les clubs sportifs sont un élément important. Par exemple, dans la Vienne, en proportion, quasiment un habitant sur dix de ce département est licencié dans un club de football. »

Quels constats faites-vous ?

« Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19 et aux difficultés économiques qui en résultent, de graves problèmes de ressources vont se poser. Et les mécanismes imaginés pour y répondre sont encore balbu-



À l'image de l'ensemble du monde associatif, le football amateur va souffrir des conséquences financières liées au coronavirus.

tants. »

Que préconisez-vous ?

« Les fédérations en général et la FFF en particulier exercent un rôle de délégataire de service public. À partir du moment où l'État amorce des plans de relance, les délégataires doivent aussi pouvoir prendre leur part. Si on ne peut pas trouver des ressources, on doit mettre en place un système d'avances pour le monde associatif. D'autre part, avec la Ligue de football professionnel (LFP), les clubs professionnels se sont organisés entre eux pour prendre une décision par rapport à la fin du championnat. Mais, la question de la démocratisation des décisions de la FFF et de leur transparence peut se poser. S'il doit y avoir reprise, il faut aussi s'interroger sur la manière de la mettre en œuvre. Enfin, il faut renforcer les prérogatives de la Ligue du football amateur. »

Cela vaut-il pour l'ensemble du monde sportif amateur ?

« Oui. L'exemple du foot peut amener à se poser beaucoup de questions alors que la FFF s'appuie sur une puissance financière qui lui confère un pouvoir politique plus fort que certaines autres. Mais, à titre de comparaison, la Fédération française de rugby (FFR) a, aujourd'hui, été plus efficace que son homologue du football pour le soutien du monde amateur. »

« Le soutien sous forme de dons sera utile mais pas suffisant »

Roxana Maracineanu, la ministre des Sports, a été interpellée mardi dernier à l'Assemblée nationale au sujet du sport amateur. Elle a annoncé un plan de relance (lire par ailleurs)...

« Il s'agissait d'une question de Marie-George Buffet et d'une réponse de Roxana Maracineanu, deux personnes avec lesquelles je travaille depuis longtemps. Il faut voir les déclinaisons de ce plan. C'est aussi pour cela qu'il faut maintenir un niveau d'exigence sur les fédérations, non pas pour leur nuire mais pour leur rappeler leurs responsabilités. »

Ce plan de relance n'a pas été détaillé précisément, mais l'on parle de

Un député est-il légitime pour interpellé une fédération sur son mode de fonctionnement ?

« Quand on fait de la politique, on s'occupe de la chose publique. J'ai été saisi de ces questions par mes administrés. J'ai été chercher le responsable direct et j'ai demandé des comptes. J'attends une réponse politique par rapport aux inquiétudes des associations qui m'ont alerté. »

Mais vos électeurs pourraient aussi voir reprocher d'accorder trop d'importance au football ou au sport en cette période de crise sanitaire ?

« Je fréquente beaucoup de terrains de football, notamment celui des Trois-Cités (un quartier de Poitiers) avec son équipe féminine. Je vais aussi voir les volleyeurs et les basketteurs professionnels du Stade Poitevin (Ligue A) et du Poitiers Basket (Pro B). La question des loisirs et des sports est prioritaire. On a mis en veille toutes nos activités extérieures pendant le confinement. Mais s'il y en a une bien une émancipatrice, avec l'accomplissement d'un dépassement de soi, et donc contraire à toute privation de liberté, c'est bien le sport, et les loisirs en général. Dans un moment de relance, c'est avec le sport et les loisirs que l'on peut capitaliser sur cette libération et cette reprise. Cela fait partie du bien-être. Je mesure l'importance que cela peut avoir pour beaucoup de gens. »

Avez-vous eu une réponse du président de la Fédération française de football ?

« Non, pas encore. »

Propos recueillis par Pierre Samit

en savoir plus

Bientôt un plan de relance du sport

D'après une information parue chez nos confrères de L'Équipe, Roxana Maracineanu, la ministre des Sports, a été interrogée mardi à l'Assemblée nationale sur le sport amateur et associatif. Elle a alors annoncé « un plan de relance du sport ». La ministre a notamment déclaré que « l'enjeu sera de remettre les Français en mouvement, garder captifs les fonds privés investis dans le

sport, sanctuariser les subventions publiques et travailler à ouvrir des portes nouvelles à nos associations ». Toujours selon le quotidien sportif, les pertes de la filière sportive, amateur et pro, sont estimées à 19,4 milliards d'euros. Pour l'instant, aucun montant n'a été précisé pour ce plan mais des annonces pourraient être faites cette semaine.

(Photo archives cor. NR, Alain Blais)

« crowdfunding » pour aider le monde amateur. Confirmez-vous ? Si oui, de telles mesures ne peuvent-elles pas paraître dérisoires au regard des pertes annoncées ?

« Le soutien sous forme de dons est l'une des solutions. Cela sera utile, mais cela ne sera pas suffisant. C'est aussi pour ça que je demande à la FFF ce qu'elle peut faire, et comment, notamment, elle peut recourir à l'emprunt comme a pu le faire l'État. L'un des sponsors de l'équipe de France reste une grande banque française. On pourrait imaginer cet établissement prêter à des taux défiant toute concurrence, pourquoi pas à taux zéro, pour sauver le football amateur. »



Sacha Houlié, député de la Vienne, a récemment envoyé un courrier au président de la Fédération française de football.

(Photo archives NR, Patrick Lavaud)